



PRUDENCE ACTION DE CHASSE

Forêt domaniale de l'Isle Adam

Chasse du 20 octobre 2023 au 27 février 2024

ot 1

OCTOBRE: Les vendredis 20 et 27
NOVEMBRE: Tous les vendredis
DECEMBRE: Tous les vendredis
JANVIER: Tous les vendredis

FEVRIER: Tous les vendredis

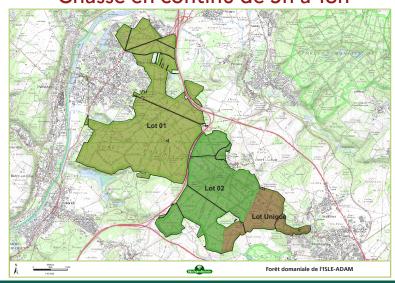
NOVEMBRE: Les lundis 15 et 21 DECEMBRE: Les lundis 4 et 18 JANVIER: Les lundis 8 et 22 FEVRIER: Les lundis 5 et 19

Lot unique

NOVEMBRE : Les mardis 7 et 21 JANVIER : Les mardis 9 et 23 DECEMBRE : Les mardis 5 et 19 FEVRIER : Les mardis 6, 20 et 27

Pour la sécurité de tous, il est interdit de pénétrer dans les zones chassées. Lors de ces journées des panneaux «CHASSE EN COURS» sont disposés en périphérie du secteur chassé.

Chasse en continu de 9h à 18h



Retrouvez chaque jour de chasse la cartographie des zones chassées dans la forêt, en téléchargeant l'application Melckone :

Faute de prédateurs naturels, les populations de cerfs, chevreuils et sangliers ont fortement augmenté. En consommant les graines et les jeunes plants, les grands mammifères mettent à mal le renouvellement naturel des forêts, déjà très affaiblies par le réchauffement climatique.

Voilà pourquoi la chasse, strictement réglementée et sécurisée, s'avère le seul moyen pour rétablir l'équilibre entre la forêt et la grande faune.